

Les-Clayes-sous-Bois se mobilise pour faciliter l'accès aux droits sociaux

Le 25 mars dernier, le Centre social Le Sémaphore des Clayes-sous-Bois s'est vu remettre une borne numérique par son partenaire, la CAF. Ce nouvel outil doit favoriser l'autonomie des usagers du centre social et étendre leurs connaissances en matière d'accès aux droits sociaux.

A l'issue d'un parcours formation pour l'accueil d'accès aux droits, organisée par la Fédération des centres sociaux et socioculturels des Yvelines et le PIMM'S Médiation Yvelines, Philippe Guiguen, Maire des Clayes-sous-Bois (DVD) s'est félicité du travail accompli par les équipes qui œuvrent chaque jour pour un service public toujours plus adapté.

Cette formation, soutenue et financée par la Caf des Yvelines dans le cadre d'appui aux projets sociaux, vise à renforcer et à valoriser la fonction accueil des structures de l'animation de la vie sociale.

En complément, le Maire, Philippe Guiguen, Cécile Lagalle, la directrice de la solidarité et de la cohésion sociale et Laurence Sartori, l'agent d'accueil du Sémaphore qui a suivi cette formation et référente pour l'accès aux droits au sein de la structure se sont vus remettre une borne numérique, qui doit favoriser l'autonomie des usagers du centre social et leur offrir un accompagnement de qualité.

L'occasion pour Philippe Guiguen de rappeler "*l'importance de la formation des agents de la collectivité afin de délivrer un service public de qualité et de faciliter au maximum l'accès aux droits pour les Clétiennes et les Clétiens grâce à des nouvelles pratiques, des outils efficaces et modernes comme des kits numériques*".

→ lesclayessousbois.fr ←